

## **Charte d'utilisation du service Open+**

L'inscription au dispositif Open+, donne accès en toute autonomie à la médiathèque Jean-Pierre-Vernant à des horaires spécifiques en dehors des temps de présence du personnel. Ce service permet de profiter des espaces de la médiathèque, de consulter les collections, de travailler, d'emprunter et rendre des documents, et d'utiliser les ordinateurs mis à disposition, dans le respect des usages auxquels le matériel et les espaces sont dédiés.

### **Un accès en autonomie**

Le personnel n'est pas présent, c'est pourquoi, il est nécessaire de se familiariser au préalable avec les lieux et le fonctionnement (prêt, retour, retrait des réservations, connexion aux ordinateurs) avant d'adhérer à Open+.

Un agent de sécurité et d'assistance aux personnes veille à la sécurité, mais il n'assure ni l'accueil, ni le renseignement : traitement des cartes lecteurs (renouvellement, déblocage...), assistance sur les automates, conseils...

L'utilisation de la médiathèque en autonomie suppose une relation de confiance entre l'utilisateur et la collectivité.

### **Conditions d'accès à Open+**

Ce service est ouvert aux inscrits des médiathèques de Paris - Vallée de la Marne, à partir de 16 ans. Pour les jeunes de 16 et 17 ans, la présence de l'autorité parentale est obligatoire lors de l'activation d'Open+.

Votre carte de médiathèque doit être valide. Si vous avez des retards de documents ou si votre abonnement n'est pas à jour, l'accès au bâtiment n'est pas autorisé sur les temps Open+.

L'accès est strictement individuel et nominatif (sauf cas des enfants accompagnés de leurs parents qui ont souscrit à Open+).

Vous ne pouvez transmettre votre carte à une tierce personne.

### **Entrée et sortie de la médiathèque**

L'entrée et la sortie se font par les portes automatiques à l'avant du bâtiment. Les sorties de secours sont à utiliser uniquement en cas d'urgence. Vous devez prendre connaissance des accès de secours du bâtiment.

Lors des horaires Open+, badgez votre carte d'abonné sur le boîtier situé à côté des portes d'entrée. Celles-ci s'ouvriront automatiquement si votre abonnement est valide.

Si vous êtes présent dans la médiathèque avant le passage aux horaires Open+, il vous sera demandé de sortir et de rentrer à nouveau avec votre carte afin d'activer l'accès à Open+ et permettre le comptage des personnes présentes. Des annonces sonores indiquent la fermeture de la médiathèque.

## Services disponibles

### Vous pouvez :

- emprunter et rendre des documents sur les automates, ainsi que retirer vos réservations
- consulter les collections
- travailler sur place
- se connecter au WiFi
- utiliser les ordinateurs mis à disposition, dans la limite de 2 h par jour
- imprimer et photocopier 25 pages par semaine
- profiter de tous les espaces de la médiathèque, se détendre, flâner...

Si vous rencontrez un problème avec les automates, vous pouvez déposer le document sur un chariot signalisé.

### Vous ne pouvez pas :

- emprunter et rendre des jeux de société et jeux vidéo
- jouer aux consoles de jeux vidéo
- déplacer le mobilier (tables, assises...)
- manger et boire dans les espaces de la médiathèque (à l'exception de l'eau dans un contenant fermé). Vous pouvez consommer de la nourriture uniquement dans le hall de la médiathèque.
- téléphoner
- regarder des vidéos ou écouter de la musique sans casque audio
- utiliser le matériel, les téléphones et les ordinateurs réservés aux médiathécaires.

## Engagement

Open+ est un dispositif basé fondamentalement sur une relation de confiance entre l'utilisateur et la collectivité. En signant cette charte, vous vous engagez à :

- Respecter le règlement intérieur et les consignes d'utilisation du service énoncées dans cette charte.
- Utiliser les lieux en autonomie, sans l'assistance du personnel.
- Respecter les lieux et les usages auxquels les espaces sont dédiés.
- Respecter le vivre ensemble : ne pas nuire au calme, avoir un comportement qui ne gêne pas les autres usagers présents.
- Ne pas faire entrer en même temps que vous un usager qui n'aurait pas souscrit à l'accès Open+ (sauf cas des enfants de moins de 16 ans accompagnés de leurs parents).

En cas de non-respect de la présente charte ou du règlement de la médiathèque, nous nous réservons le droit de suspendre temporairement ou définitivement votre accès à l'Open+, sans préavis.

La détérioration du matériel, du mobilier ou des locaux entraîne la mise en cause de votre responsabilité civile (Articles 1240 à 1244 du Code civil) et pénale (Article 322-1 du Code pénal). Vous pouvez également faire l'objet de poursuites pénales et civiles pour toute agression verbale et/ou physique (menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages) commises à l'encontre du public.

## Sécurité

Un agent SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) est présent en permanence dans le bâtiment et un système de caméra de sécurité est actif pour contrôler les accès. Ces données sont conservées 15 jours, et ne sont consultables par les agents désignés qu'en cas de problème.

Je soussigné(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de carte : .....

atteste

- avoir pris connaissance de la présente charte ;
- avoir pris connaissance du fonctionnement des prêts et retours sur automates, y compris les cas spécifiques de réservations et de restrictions ;
- avoir pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données ;
- avoir procédé avec un agent à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours ; reçu de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement ;
- m'engage à respecter les règles d'utilisation du dispositif Open+.

Fait le .....

Signature :

À .....

### **Pour les mineurs de 16 et 17 ans**

Autorisation à remplir obligatoirement par l'autorité parentale

Je soussigné(e) .....

autorise mon enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de carte : .....

Date de naissance : .....

- à s'inscrire au dispositif Open+

Fait le .....

Signature :

À .....